



Le bulletin municipal de Bagnoles



Numéro 62 – Été 2025

1, place de l'Eglise 11600 BAGNOLES

Téléphone : 04.68.77.18.48

Courriel : mairiedebagnoles@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.intramuros.org/bagnoles>

Page Facebook : Bagnoles Minervois et ses actualités

Accueil physique : Lundi, Mardi et jeudi, de 11h à 12h et de 17h à 18h

Vendredi, de 11h à 12h

Accueil téléphonique : Lundi, Mardi et jeudi, de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi, de 8h à 12h



Le mot du Maire

C'est l'été. Un été qui est arrivé de façon précoce avec de très fortes chaleurs et je pense que vu le changement climatique, cela ne fait que commencer. Aussi je vous recommande la plus grande prudence en allumant vos barbecues et aussi de vous hydrater. Surtout les personnes âgées.

Le 5 juillet dernier, nous avons donné un nom à notre école, celui de Georges ESCANDE. C'est une reconnaissance envers notre ancien maire qui a œuvré pour la conserver. Elle a été repeinte pour lui donner un bel aspect et une fresque a été dessinée par l'artiste MERO car rien n'est trop beau pour nos enfants.

Côté travaux, la 4ème tranche de la rénovation de l'éclairage public a été actée par le SYADEN qui nous a notifié sa subvention. Cela concerne une partie du lotissement Le Pradel ainsi qu'un éclairage solaire sur le parking du foyer. Je souhaiterai que ces derniers travaux soient terminés avant la fin du mandat.

La réfection entière de 2 appartements sociaux à la résidence Gaston BONHEUR est terminée. Nous continuerons dans ce sens avec en plus une rénovation énergétique.

Une citerne souple contre les incendies sera déposée à la Plaine ST Pierre avec l'aimable autorisation de Mr SARDA. Nous attendons une subvention de Carcassonne-Agglo pour la placer.

Je terminerai en remerciant et en félicitant tous ces bénévoles des différentes associations qui nous régaleront le temps d'un après-midi ou d'une soirée et nous permettent d'oublier les soucis du quotidien.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite de passer un agréable été et de très bonnes vacances.

Le Maire, Henri TOUSTOU

Travaux

05 JUILLET 2025 : BAPTEME DE L'ECOLE COMMUNALE GEORGES ESCANDE

L'éducation est un socle majeur dans la construction d'un enfant et une des compétences importantes pour notre collectivité.

Avoir une école agréable, accueillante est de notre devoir en tant qu'élus et qui de mieux pour représenter dignement cet établissement que notre ancien Maire Georges ESCANDE, un des acteurs de la création du regroupement pédagogique intercommunal RPI entre autres sans oublier le foyer François Mitterrand, la résidence Gaston bonheur, la nouvelle Mairie, le lotissement le Pradel.

Ce samedi 5 juillet, la commune a su célébrer comme il se doit, le baptême de l'école GEORGES ESCANDE, un lieu d'apprentissage innovant où le Streets Art trouve une place de choix.

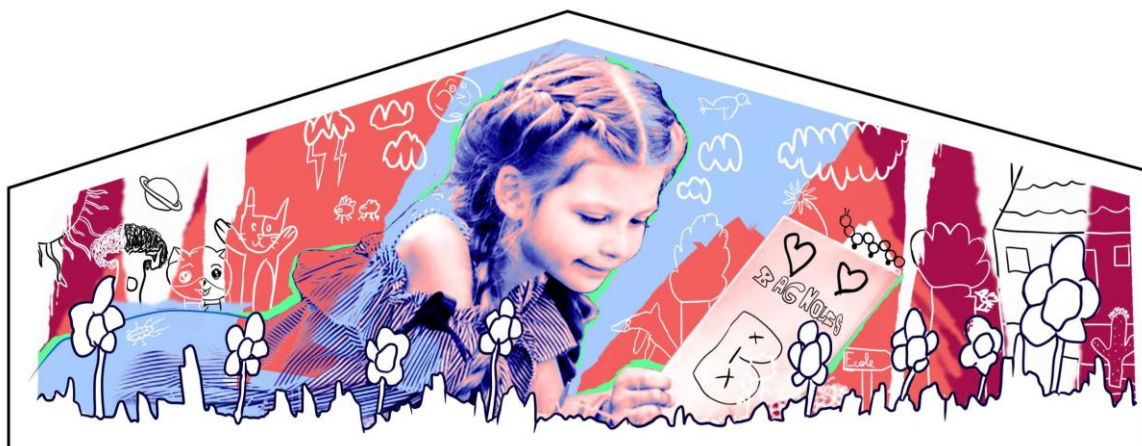
Pour marquer cet évènement, en plus de la rénovation de la façade, un projet de Street Art a été réalisé sur le mur extérieur de l'école transformant l'espace en une véritable galerie à ciel ouvert.

L'initiative, portée par l'équipe communale, en collaboration avec les acteurs locaux : élèves, enseignantes et artiste Trébéen MERO, vise à créer un environnement stimulant et inspirant pour les élèves. La fresque colorée imaginé par nos écoliers, reflète les valeurs de créativité, d'ouverture et de diversité chères à l'école.

L'art et la culture sont au cœur des projets pédagogiques favorisant l'épanouissement et l'engagement des jeunes.

Bâtir une école c'est détruire une prison ou encore un enfant qui lit est un adulte qui pense...

Plus qu'une école, l'éducation est le reflet des valeurs de notre commune.





Environnement

OBLIGATION LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

A conserver

**DÉBROUSSAILLEZ
POUR VOTRE SÉCURITÉ**

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?
LIMITER LES RISQUES D'INCENDIE
FACILITER L'INTERVENTION DES SECOURS
PROTÉGER VOTRE MAISON ET VOS PROCHES
RESPECTER LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

FACE AU FEU MIEUX VAUT PRÉVENIR

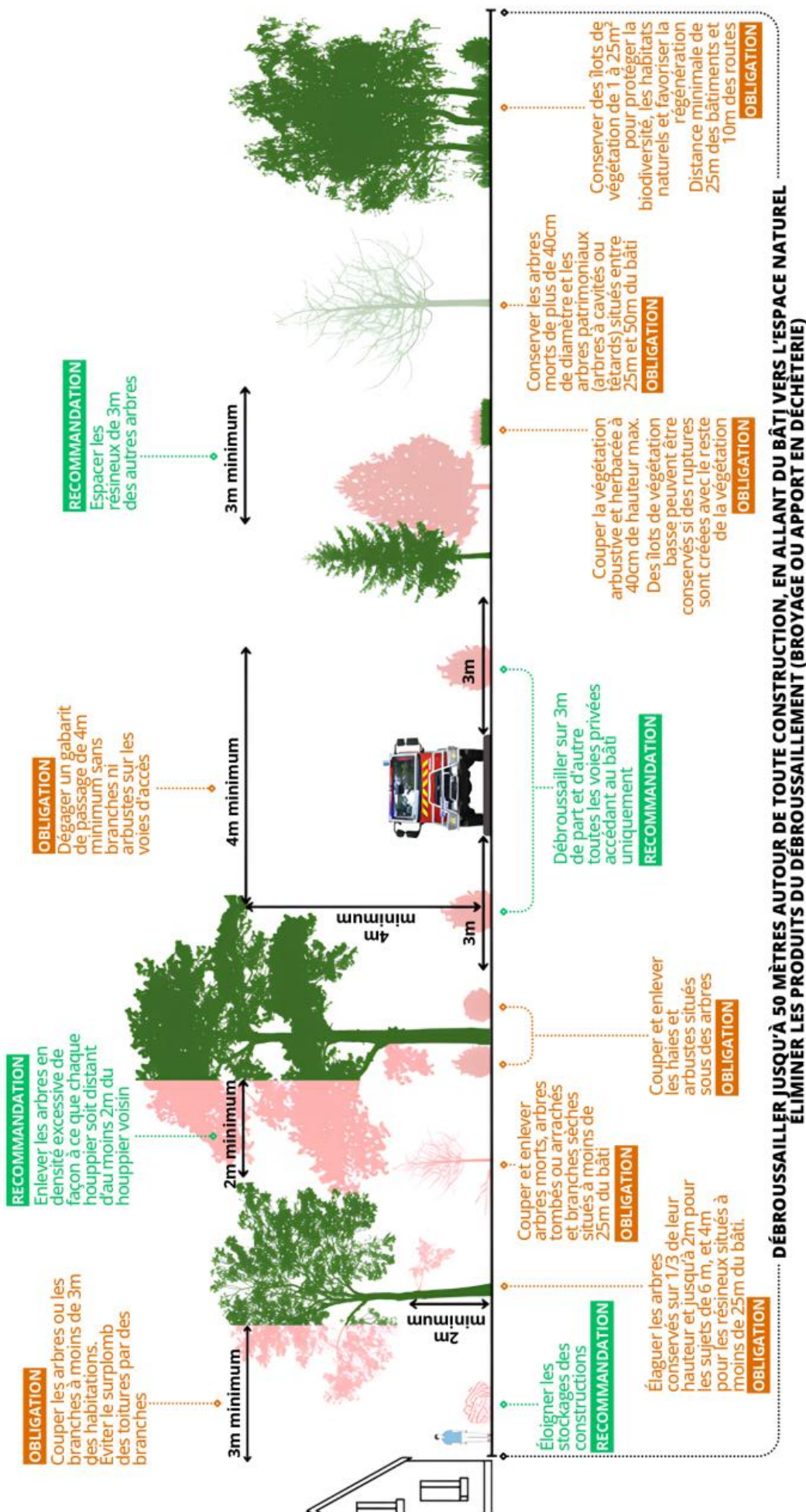
**SCANNEZ POUR TOUT SAVOIR
SUR LES OBLIGATIONS LÉGALES
DE DÉBROUSSAILLEMENT**

Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies et/ou limiter leur propagation et leur intensité



<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

Le débroussaillage ne consiste pas à défricher ou raser, mais à réduire la masse végétale pour limiter la propagation du feu. En créant une **discontinuité végétale**, le débroussaillage protège la forêt, diminue les risques d'incendie et rend la maison plus sûre en attendant les secours. Il facilite aussi leur accès et leur intervention grâce à des abords dégagés.



Vie du village

COMMEMORATION ALGERIE

Le 19 mars, avec la section des Anciens Combattants de Conques, nous nous sommes réunis pour célébrer le 63ième anniversaire du cessez le feu en Algérie.

Sous une pluie battante, nous avons déposé une gerbe aux monuments aux morts. Puis repli vers le foyer où le Maire a lu le manifeste suivi par une minute de silence.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Commémoration du 80ème anniversaire de la victoire des alliés et de la démocratie sur le nazisme et le fascisme.

Chaque année, la cérémonie du 8 mai est l'occasion de rendre hommage aux combattants, aux résistants, aux déportés, et à toutes les victimes de la Seconde Guerre mondiale. Une commémoration qui a démarré une fois n'est pas coutume devant la stèle de Jean-Louis Perreton.





ECOLE

Chers habitants,

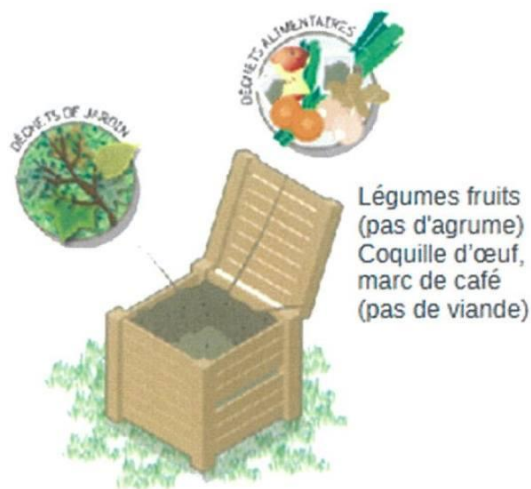
Nous avons besoin de compost, dans le composteur de notre jardin.

Pouvez-vous, s'il vous plaît, venir l'alimenter ?

*Il se trouve dans la parcelle de Monsieur Pitié, pas très loin de notre école.
Il y a un joli banc multicolore !*

Nous vous remercions infiniment !

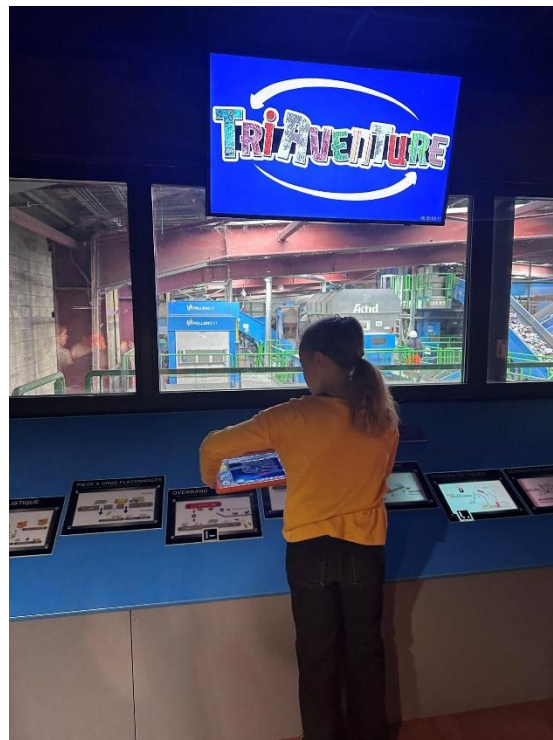
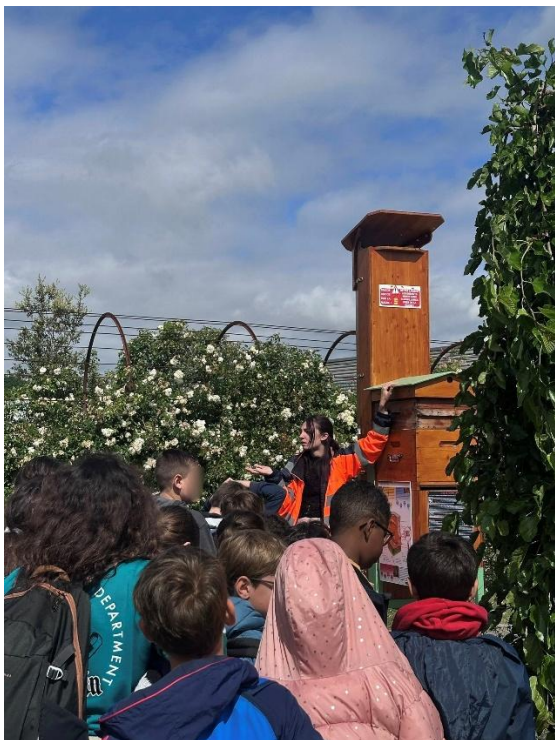
Les élèves de l'école de Bagnoles.



Le 21 mai, Le Covaldem a accueilli les élèves de l'école de Bagnoles pour une belle matinée de découvertes!

Au programme : une visite du Tri Aventure pour en apprendre davantage sur le tri des déchets, suivie d'une balade instructive dans notre jardin pédagogique 🌱🐞

Merci aux enfants et aux accompagnateurs pour leur curiosité et leur enthousiasme ! 😊





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Sylvette Peyre et ses fidèles lectrices vous invitent à les rejoindre à la bibliothèque municipale située 2 impasse des jardins, tous les mercredis de 17h à 18h, y compris pendant les vacances.

Vous découvrirez notre collection locale de 1400 livres (romans, documentaires, livres pour enfants).

Le bibliobus départemental nous propose tous les 6 mois une sélection de 300 livres (adultes et enfants). A votre demande, nous pouvons réserver sur leur site tout ouvrage susceptible de vous intéresser.

Bonnes vacances et à très bientôt.



BOITE A LIVRES

Boite à livres mis en place sous le porche, salle de rencontre François Mitterrand.

Ceci est une boîte à livres

Usez, osez au gré de vos envies

Lisez, rapportez ou donnez

Toutes sortes de livres pour partager

Utilisez cette boîte à votre guise

Retour ou pas, c'est vous qui voyez

Echange gratuit ou dons de livres.

BONNE LECTURE !



REFLEXOLOGIE

Dans le cadre des activités Senior 5 séances de Réflexologie (méthode Ingram) ont eu lieu au mois de mai et juin.

L'animatrice Magali Arino a proposé à une quinzaine de participants de Bagnoles Villarzel et des alentours ne meilleure connaissance de son corps.

Cet atelier d'autostimulation sur les mains uniquement permet de faciliter et réguler les problèmes musculaires, digestifs, émotionnels sommeil et estime de soi

Une belle expérience...





AUGMENTATION DES TARIFS DE LOCATION DU FOYER

Les tarifs de location du foyer ont été augmenté au 1er mai par délibération du conseil municipal.

Le prix est fixé à 90€ de mai à octobre et 140€ de novembre à avril. Ces tarifs s'appliquent pour toute nouvelle réservation faite.

La mairie n'étant pas régie, c'est à dire qu'elle ne peut pas émettre de facture, c'est la trésorerie de Carcassonne qui le fait à sa place.

C'est la raison pour laquelle vous recevez après coup, un titre de règlement même si votre location est déjà réglée.

Etat civil 1^o semestre 2025

MARIAGE

Mme Cassandra LE BRIS et M. Jacques DOMKEN, mariés le 28 juin 2025.

Félicitations aux mariés !

DECES

C'est avec tristesse que nous avons dit adieu à

M. MONTSARRAT André, décédé le 18 mars 2025 à l'âge de 90 ans

Mme BISOGNIN épouse RIVES Amélie, décédée le 20 février 2025 à l'âge de 94 ans

Nos pensées accompagnent les familles.

Commerces

LES PRODUCTEURS LOCAUX

Château DU DONJON (Caroline et Jean PANIS)	Vins	04 68 77 18 33 / info@chateau-du-donjon.fr
Domaine PARAZOLS-BERTROU (Famille BERTROU)	Vins & blanquette Olives Huile d'olive Jus de raisin & confit	04 68 77 06 46 contact.parazols@gmail.com /
Domaine PLO NOTRE DAME (Nicolas AZALBERT)	Vins	04 68 77 05 33 / 06 08 30 34 85 contact@domaine-plonotredame.com
Domaine du POUNTIL (Gabriel PORTAL)	Vins	04 68 10 95 23 / 06 15 38 63 77 domainedupountil@live.fr
Earl Sainte Lucie (Claude OROSQUETTE)	Vins	04 68 77 18 18



L'ARTISANAT

PORTAL Bois (bois de chauffage et ramonage)	06 16 95 95 62 / portalbois@gmail.com
Maçonnerie VILLANUEVA	04 68 77 58 37 / 06 14 60 73 86 eric.villanueva@sfr.fr
Bagnol Coiff', Coiffeur à domicile	06 52 16 89 67 / marion1153@hotmail.fr
Olivier PICHON, menuisier	06 66 12 09 55
HT Renov (étanchéité multi service)	06 89 11 23 99 / teddy1153.th@gmail.com

COMMERCES AMBULANTS

Boucherie SALETTES de Villeneuve-Minervois	04 68 76 10 96
Le mercredi et le vendredi entre 11h et 12h, place de l'église	
Poissonnerie Conquoise (Pierre AZALBERT), le jeudi après-midi sur commande	06 77 13 20 01

Associations

DAME DE COEUR

La Dame de Cœur clôture son année par le traditionnel repas au camping de Villegly dans la bonne humeur.

Une année riche en partage où entre 2 parties on a pu déguster les crêpes, les oreillettes, la croquande et le tiramisu au gré des saisons et des anniversaires.

Merci à Monique, Lisette, Josette et Martine les super pâtissières...

Bel été à toutes et à tous et rendez-vous pour la reprise des concours le vendredi 10 octobre.



CLUB DU 3EME AGE DE BAGNOLES

Samedi 1er février les adhérents du club du 3e âge se sont réunis pour l'assemblée générale 2025. Béatrice Sarran démissionnaire a passé le flambeau à Josiane Soler.

Au programme du premier semestre : un loto le 18 mars, une sortie spectacle à Béziers le 3 avril et le 21 juin les adhérents se sont retrouvés pour partager une succulente paella.

Au second semestre, repas voyage et loto sont programmés.

Tous les mardis des activités jeux se déroulent à la salle François Mitterrand de 14h00 à 17h00.

Nous invitons toutes les personnes à partir de 60 ans à venir nous rejoindre.

Le conseil d'administration du club du 3e âge vous souhaite de bonnes vacances.



COMITE DES FETES

Retour sur les animations du comité des fêtes : une saison festive et haute en couleur !

Depuis le printemps, le comité des fêtes de Bagnoles a enchaîné les événements avec une belle énergie et une créativité toujours au rendez-vous. Soirée dansante, contes, boules de pétanque et soirée fluo : il y en avait pour tous les goûts et toutes les générations !



Soirée dansante du 29 mars : ambiance orientale et pas de danse

Soirée dansante placée sous le signe de la convivialité, les musiciens, le « Duo Beautifioul », ont assuré avec brio, en enchaînant des morceaux entraînants. Au menu : un délicieux tajine de poulet servi à une centaine de convives, suivi d'une soirée rythmée où la piste de danse n'a pas désemploi. La soirée a été un beau succès.

12 juin - L'Envolée d'été : contes et magie dans la cour de l'école

Quelques semaines plus tard, c'est dans une atmosphère plus poétique que les habitants se sont retrouvés pour « L'Envolée d'été ». Une conteuse a su captiver petits et grands dans la cour de l'école, transformée pour l'occasion en scène à ciel ouvert. Une belle parenthèse pleine de rêves et d'imaginaire, à savourer en famille. Assiette de tapas et vins locaux.

28 juin : Pétanque sous le soleil

Le 28 juin, la compétition amicale était de mise avec un tournoi de pétanque endiablé. Six équipes se sont affrontées dans une ambiance aussi chaleureuse que la météo du jour ! Malgré la chaleur, les joueurs ont fait preuve de précision, de bonne humeur et de fair-play, le tout sous les encouragements des spectateurs à l'ombre.

12 juillet : soirée fluo et moules-frites

Enfin, pour bien lancer l'été, la soirée du 12 juillet a mis tout le monde d'accord : un repas moules-frites servi à 100 personnes, suivi d'une animation disco / fluo, avec le DJ Iberica chic. L'ambiance était électrique, les tenues lumineuses, et les pas de danse dignes des meilleures années disco. Une soirée pleine d'énergie et de sourires, parfaite pour débiter les vacances estivales !

Merci et à bientôt !

Le comité des fêtes remercie chaleureusement tous les participants, bénévoles et partenaires qui contribuent à faire vivre ces moments de partage. Nous laissons passer l'été et la rentrée et on se retrouve pour la marche d'octobre rose le 5 octobre.





Informations utiles

INSTALLATIONS SOLAIRES

Suite à l'essor en France des installations solaires, quelle différence y-a-t-il entre les champs de panneaux photovoltaïques et l'agrivoltaïque ?

Champs de panneaux photovoltaïques :

Le ou les propriétaires louent leur terre à un exploitant d'énergie qui reçoit le fruit de la production d'électricité pendant 30 ans. Normalement au bout des 30 ans, l'exploitant d'énergie rend son terrain à son propriétaire en ayant démonté l'installation. Le souci peut être là, l'installation sera-t-elle démontée au bout de 30 ans ? C'est toute la question.

En outre, visuellement l'impact est indéniable même si l'exploitant d'énergie promet des plantations pour cacher les panneaux.

Pour ce système de panneaux, la commune reçoit les impôts fonciers sur les propriétés non bâties et l'IFER (Impôt Forfaitaire des Entreprises de Réseau) partagé comme suit : 50 % pour l'Agglomération de Carcassonne, 30 % pour le Département et 20 % pour la commune.

L'agrivoltaïque :

Dans ce cas, l'agriculteur doit maintenir une activité agricole (élevage, culture) sous les panneaux. L'exploitant d'énergie loue au propriétaire et reçoit le fruit de la production d'électricité, il doit se limiter à 40% de la surface de la parcelle, en panneaux. L'exploitation d'énergie dure 20 ans et là aussi, l'exploitant d'énergie doit démonter l'installation.

Pour ce qui est du visuel, afin de faciliter le passage des machines agricoles, l'installation est plus haute et imposante.

La commune reçoit l'impôt foncier sur les propriétés non bâties et l'IFER comme cité précédemment.

Au-delà de la plus-value qu'apporte ces 2 systèmes, on peut voir que la différence entre les 2 est faible. Des études sont en cours pour quantifier les effets néfastes sur les écosystèmes (passage d'animaux, recherche de nourriture, etc...).

Sources :

Décret n 2024-318 du 8 avril 2024 publié le 9 avril 2024 au journal officiel

Étude de l'impact du photovoltaïque sur la faune et la flore (ligue protection des oiseaux)

LA VIDEOSURVEILLANCE, VIDEOPROTECTION - CHEZ SOI

Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages.

Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes filmées. Quelles précautions prendre lors de l'installation de tels dispositifs ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent respecter la vie privée des **voisins, des visiteurs et des passants**.

Quelles précautions prendre lors de l'installation du dispositif ?

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à **ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées** : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

Lorsque vous faites appel à une société de surveillance, par exemple pour des levées de doute en votre absence ou pour l'enregistrement des images de vos caméras, prenez le temps de lire le contrat qui vous est proposé et de vérifier les engagements pris par la société notamment sur la durée de conservation des images et sur ses obligations de sécurité (par exemple, les conditions d'accès aux images).



Le cas particulier des employés au domicile d'un particulier



Lorsqu'un particulier installe des caméras chez lui alors qu'il emploie, directement ou non, des personnels, les caméras ne devront pas filmer les salariés en permanence pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

Quels recours ?

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, des recours sont possibles auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), des services de police ou de gendarmerie, du procureur de la République.

JOURS ET HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables de 8h30 à 19h30

Les samedis → de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés → de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00



SACS TOUTOUNET



Sacs gratuits disponibles à la Mairie.

TRANSPORT SCOLAIRE

Nouveauté ! 1 seul abonnement pour voyager en toute liberté !

L'abonnement « Pass Scolaire » offre des trajets en illimité sur l'ensemble du réseau RTCA du 1er septembre 2025 au 31 août 2026, les samedis et vacances scolaires inclus ! Il est proposé pour tous, quel que soit le niveau de scolarité : de la maternelle aux études supérieures sur le territoire de Carcassonne Agglo.

15€ de frais de dossier par an, abonnement gratuit.



NOUVEAUTÉ !

INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE



Pass Scolaire

Avec le Pass Scolaire, voyagez en illimité tous les jours, y compris pendant les vacances scolaires et les samedis. Valable du 01/09/2025 au 31/08/2026. Tarif : 15€

En ligne du 2 juin au 24 août 2025

Rendez-vous sur <https://rtca.carcassonne-agglo.fr>



Agence de la Mobilité
12 bd Camille Pelletan à Carcassonne
Tél : 04.68.47.82.22



LA REDACTION :

TOUSTOU Henri, direction de la publication
Commission « Bulletin municipal », rédaction et mise en page.
Crédits photos : municipalité / Serge Sarran / comité des fêtes.
À votre écoute : mairiedebagnoles@wanadoo.fr



TICKETS ET ABONNEMENTS

Tarifs applicables au 1^{er} juin 2025

TICKETS

Ticket Blanc 1 heure

Sur l'application mobile RTCA : 1,00€

Auprès du conducteur : 1,20€

Carnet de 10 trajets : 10,00€

À l'agence de la Mobilité RTCA

Sur l'application mobile RTCA

Sur la boutique en ligne RTCA

Navette Aéroport : 6,00€

À bord de la navette

Sur l'application mobile RTCA

Petit Train : 7,00€

À bord du Petit Train

Sur l'application mobile RTCA

ABONNEMENTS

Pass Tout Public mensuel : 30,00€

Sur la boutique en ligne RTCA

À l'agence de la Mobilité RTCA

Pass Tout Public annuel : 300,00€

Sur la boutique en ligne RTCA

À l'agence de la Mobilité RTCA

Pass Scolaire annuel : 15,00€

En ligne pendant la période
d'inscription

À l'agence de la Mobilité RTCA

Pass Solidarité annuel : 15,00€

À l'agence de la Mobilité RTCA

Sur la boutique en ligne RTCA

Sur l'application mobile RTCA

Pass Senior permanent : 15,00€

À l'agence de la Mobilité RTCA

Sur la boutique en ligne RTCA

Sur l'application mobile RTCA

Pass PMR permanent : 15,00€

À l'agence de la Mobilité RTCA

Sur la boutique en ligne RTCA

Sur l'application mobile RTCA

Les tickets et abonnements sont valables sur l'ensemble des lignes urbaines et non urbaines, sauf le ticket Petit Train. Correspondances 1 heure sur toutes les lignes, sauf Petit Train et Navette Aéroport.



IDÉES BALADES



CITÉ DE CARCASSONNE & LAC CAVAYÈRE
Bar La Métairie
14km



CANAL DU MIDI
Villegly - Canal - Trèbes - Laure-Minervois
Villegly
29km



PIÉMONT MONTAGNE NOIRE
Villegly - Piémont Montagne Noire
Villegly
28km

PLUS DE BALADES ET CIRCUITS
DISPONIBLES EN LIGNE OU SUR
DEMANDE

More rides and routes available online or on request
Más rutas y circuitos disponibles en línea o a pedido



Montagne Noire



EASY VELO
CARCASSONNE



Carcassonne



Canal du Midi



Aude

NOUS CONTACTER

Mail: contact@easyvelocarcassonne.com

Tel: +33 4 44 43 99 09

Adresse: 9 Chemin de Sainte-Anne,
Villegly, Aude

LOCATION VÉLOS

EASY VELO

CARCASSONNE

LOUEZ, RIDEZ
EXPLOREZ

RENT, RIDE, EXPLORE
ALQUILA, PEDALEA, DESCUBRE

www.easyvelocarcassonne.com

ENVIE D'UNE AVENTURE À VÉLO AU CŒUR DU PAYS CATHARE?

Nous proposons la location de VTAE, VTCAE et vélos de route!

We offer rentals of e-MTBs, e-touring bikes, and road bikes!

Ofrecemos alquilar de e-MTB, bicicletas de turismo eléctricas y bicicletas de carretera!

NOS VÉLOS

VTCAE GIANT EXPLORER E+2
AMITI E+3
Idéal pour pistes larges, routes et pistes goudronnées.
Idéal for wide trails, roads, and paved paths.
Idéal para caminos anchos, carreteras y senderos asfaltados.



VTTAE GIANT TRANCE X E+3
E+1
Idéal pour pistes larges, sentiers faciles ou techniques
Idéal for wide trails, easy or technical singletracks
Idéal para caminos anchos, senderos fáciles o técnicos



ROUTE GIANT TCR ADVANCED 2
Idéal pour sorties sur route
Idéal for road rides
Idéal para carreteras



VTT GIANT TRANCE X ADV 1
Idéal pour sentiers faciles et techniques ou pistes larges
Idéal for easy and technical singletracks or wide trails
Idéal para senderos fáciles y técnicos o caminos anchos



VTAE ENFANT TALON 26"
Idéal pour sentiers faciles, pistes larges ou routes
Idéal for easy singletracks, wide trails or roads
Idéal para senderos fáciles, caminos anchos o carreteras



OÙ RÉCUPÉRER LES VÉLOS?

Where to collect the bikes? ¿Dónde recoger las bicicletas?

À notre base avec parking gratuit et sécurisé, départ pour nombreuses balades de tout type.

At our base with free secure parking, start of many rides.

En nuestra base con parking gratuito y seguro, salida para muchas rutas.



Grâce à notre service de livraison:

À votre domicile, votre lieu de vacances
ou à un point de rendez-vous.

At your home, your holiday spot, or a meeting point.

En tu domicilio, tu lugar de vacaciones o en un punto de encuentro.

TARIFS

	VTCAE	VTAE	ROUTE	VTT	SIÈGE BB	TRAX
1/2 Journée	35€	39€	35€	35€	4€	4€
1 Jour	49€	59€	49€	49€	4€	4€
2 Jours	88€	106€	88€	88€	8€	8€
3 Jours	130€	157€	130€	130€	12€	12€
4 Jours	172€	207€	172€	172€	16€	16€
5 Jours	213€	256€	213€	213€	20€	20€
6 Jours	252€	304€	252€	252€	24€	24€
7 Jours	291€	351€	291€	291€	28€	28€
+8 Jours	+25€/J	+30€/J	+25€/J	+25€/J	+4€/J	+4€/J

LIVRAISONS

	0 à 8km	8 à 15km	15 à 30km	30 à 45km
5€ par trajet (offert dès 2 vélos)	15€ par trajet (offert dès 3 vélos)	25€ par trajet (offert dès 4 vélos)	35€ par trajet (offert dès 5 vélos)	

**EASY
VELO**
CARCASSONNE



5 ANS DE RÉALISATIONS

CARCASSONNE AGGLO / JUIN 2025



**2,4 MILLIONS D'€
POUR LES COMMUNES**

un accompagnement direct dans la réalisation et l'entretien des équipements



21 COMMUNES ACCOMPAGNÉES EN INGENIERIE



60 MILLIONS D'€ DE TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



SÉCURISATION DU BARRAGE DE LA CAVAYÈRE



77 TONNES DE CO2 ÉVITÉES GRÂCE AU Covoiturage



PATROUILLE DU FEU : SURVEILLANCE SUR LE SUD-CARCASSONNAIS



TARIF ECO-PROGRESSIF DE L'EAU



ACTIONS AUTOUR DU PLAN D'ALIMENTATION TERRITORIALE

100 M d'€
pour le **Pacte Vert** en 3 ans



200 000 € POUR AIDER 1 000 JEUNES À FINANCER LEURS REPAS AVEC MON P'TIT PANIER



PRIORITÉ AUX JEUNES

formations à distance, enseignement supérieur, IA, accès au RIAC pour 1€, parcours de soins, gratuité des transports...



45 000 USAGERS ACCOMPAGNÉS DANS LEURS DÉMARCHES AVEC LES FRANCE SERVICES



1 800 FOYERS ACCOMPAGNÉS DANS LEUR RÉNOVATION



CONSTRUCTION D'UNE MÉDIATHÈQUE CENTRALE À CARCASSONNE



1 250 BÉNÉFICIAIRES POUR L'AIDE ET LE SERVICE À DOMICILE

50



**EXPLOITATIONS
ACCOMPAGNÉES DANS
LA DIVERSIFICATION**



**Réduire les
inégalités de santé**

3 mutuelles intercommunales
avec 500 adhérents

1 000 malades chroniques
accueillis en centre de soin
(DALIA), 50 000 €/an

Ouverture des premiers **Centres
de Soins Intercommunaux** :
médecins, IPA...

Contrat Local de Santé : 5 ans,
55 actions



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

2000

**EMPLOIS CRÉÉS SUR LES
ZONES D'ACTIVITÉS
DONT BÉRAGNE**



carcassonne-agglo.fr

carcassonne
AUDACE & SOLIDARITÉ
agglo